

Matériel nécessaire

Palmes, masque, tuba
Gilet stabilisateur
Détendeur avec octopus
Manomètre

Ordinateur de plongée

Parachute de palier (obligatoire/plongeur)

Moyen de signalisation sonore et visuel de surface (miroir, sifflet, **lampe**...).

Nous recommandons le port d'une combinaison ou un shorty de 3 millimètres.

Les gants et couteau de plonger sont interdits en mer Rouge.

Le crochet est nécessaire.

Matériel fourni

Bouteille 12L en aluminium avec une robinetterie din mono sortie et plombs (sans ceinture)

Les bouteilles 14L sont en acier avec une robinetterie din mono ou double sortie. (option location)

Des adaptateurs sont disponibles sur le bateau pour les détendeurs à étrier.

Matériel utile

Il est conseillé de prendre avec vous du petit matériel de rechange.

Voici une liste :

Sangle de masque

Sangle de palme

Batterie de rechange pour votre ordinateur

Cordelette

L'utilisation d'une sous-combi vous facilitera l'enfilement de la combi.

Documents nécessaires

- Lettre d'invitation
- Passeport valable 6 mois après sa date de retour et contenant au moins 2 pages vierges
- carnet de plongée
- carte de niveau
- certificat médical
- Assurance plongée

Un contrôle de vos documents de plongée ainsi que de votre certificat médical datant de moins d'un an sera effectué le premier jour sur le bateau.

Passeport et visa

- Le visa touristique s'obtient en ligne.
- Vous devez être en possession d'un passeport valable encore 6 mois après votre date de retour et contenant au moins 2 pages vierges.

Nous vous conseillons de faire une photocopie des pages de votre passeport ainsi que de votre billet d'avion, de votre carte de crédit et de brevet de plongée. Bien sûr, ne conservez pas les photocopies avec les originaux.

Les informations mentionnées concernent les ressortissants français. Il incombe aux ressortissants étrangers de se renseigner sur les formalités à accomplir auprès de l'ambassade/ du consulat du pays de destination avant de réserver.

Options à réserver avant le départ

- Le supplément cabine individuelle ou choix cabine sous réserve de disponibilité.
- Assurance annulation
- Les formations de plongées
- La location d'équipement de plongée

Options à régler sur place

- Les boissons alcoolisées
- L'encadrement par un moniteur
- Check dive/mise à niveau
- Les dépenses personnelles
- Les excursions en fin de croisière

REMARQUES PLANNINGS ET ORGANISATION

- Les bateaux prévus sur le planning peuvent être modifiés et remplacés, sans préavis, par un bateau de catégorie identique (standard).
- Les marinas de départs et de retours peuvent être modifiées sans préavis en fonction du planning de l'agence locale et autres contraintes.
- Les marinas d'arrivées peuvent être modifiées dans le courant de la semaine.

Informations et documents nécessaires à l'inscription :

- Lettre d'invitation
- Un passeport ou carte nationale d'identité avec une durée de validité de 6 mois après la date retour est obligatoire (à présenter au passage à l'immigration/douane).
- Numéro de passeport*.
- Noms et prénoms des clients à communiquer à l'inscription.
- Niveau et nombre de plongées.
- Informations sur la location de l'équipement, les formations, les réservations de cabine...
- Assurance annulation et plongée

*Si l'agence locale doit refaire les autorisations de départ croisière, du fait de la communication d'un numéro de passeport erroné lors de l'inscription, 30€ (correspondant au tarif du changement d'autorisation) seront refacturés au plongeur.

CONDITIONS DE PAIEMENT ET D'ANNULATION

Règlement – Remboursement

- Un acompte de 30% minimum devra être payé par le client pour que la réservation puisse être confirmée.
- Le solde de la prestation doit être effectué 70 jours avant le départ pour une réservation individuelle.
- Le montant total du billet d'avion devra être réglé à l'agence en complément du premier acompte.
- Le montant total de l'option assurance voyage (annulation-rapatriement) devra être réglé à l'agence en complément du premier acompte.

- Les paiements à bord doivent être effectués en espèces (Euros, Dollars ou Livres Egyptiennes) ou en CB (carte bancaire). Attention, 3% de frais bancaire plus le taux de change seront rajoutés pour les paiements en CB.
- L'itinéraire peut être modifié à tout moment durant la croisière (conditions météorologiques, décision gouvernementale, accident de plongée nécessitant un retour du bateau...).
- Le non-respect d'un itinéraire ne donne pas lieu à une indemnité ou à un remboursement des taxes. Le non-respect du programme ne donne pas lieu à une indemnité (exemple : non réalisation des 13 plongées minimum pour des raisons météorologiques, niveau de plongée insuffisant...).
- Les changements de bateaux ou de marinas de départ et/ou d'arrivée ne donnent pas lieu à une indemnité.
- Une panne éventuelle du compresseur Nitrox ne donne pas lieu à une indemnité (prestation offerte).

Les clients sont personnellement responsables de toutes leurs affaires depuis l'aéroport jusqu'au retour à l'aéroport. La détérioration ou la perte de leurs affaires personnelles dues à de la négligence ou à des oublis ne peut donner lieu à aucun recours contre L'agence locale ou Vixelleaccompagnement.

Important : Les tarifs peuvent être modifiés sans préavis au cours de la saison, notamment en raison d'instauration de nouvelles taxes, d'augmentations de taxes, de carburant, ou des variations de taux de change.

Conditions d'annulation

Le prix du voyage ne peut en aucun cas être remboursé lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans le carnet de voyage ou encore, si par suite de non présentation des documents de voyage (passeport, visas, certifications de vaccinations, etc...), il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à la date indiquée. En cas de transport sur vol charter, ou sur vol régulier avec un tarif négocié spécifique, toute place non utilisée, volontairement ou involontairement, à l'aller et/ou au retour, ne peut être remboursée, même dans le cas d'un report d'une date à une autre. La non-utilisation d'une place sur un vol charter, ou sur vol régulier avec tarif négocié spécifique, pour emprunter un autre vol entraîne le règlement intégral du nouveau billet au tarif public du transporteur.

Conditions d'annulation du croisiériste

Le minimum de participants pour garantir le départ d'une croisière dépend de la capacité totale du bateau :
 Bateau croisiériste de 22 places : 8 participants
 Bateau croisiériste de 30 places : 18 participants
 Bateau de Location : 16 participants
 A plus de 30 jours du départ, le croisiériste se réserve le droit d'annuler, sans indemnité, une croisière si le nombre de participants est insuffisant.

Conditions d'annulation VixelleAccompagnement

Le minimum de participants pour assurer le départ de VixelleAccompagnement est de 10 personnes. A plus de 21 jours du départ, VixelleAccompagnement se réserve le droit d'annuler, sans indemnité, une croisière si le nombre de participants est insuffisant.

Frais d'annulation

L'annulation émanant du client, entraîne le versement de frais variables selon les modalités suivantes (sauf conditions spécifiques notifiées sur le contrat de vente) :

- à plus de 121 jours avant le départ : 30 % du prix total TTC (hors prix des billets d'avions)
- de 120 à 91 jours avant le départ : 50 % du prix total TTC (hors prix des billets d'avions)
- de 90 à 61 jours avant le départ : 75 % du prix total TTC (hors prix des billets d'avions)
- moins de 61 jours avant le départ : 100 % du prix total TTC (hors prix des billets d'avions)

Annulation de croisière ou séjour et cas de force majeure

L'agence locale se réserve le droit d'annuler une prestation séjour ou croisière pour des raisons de force majeure telle que catastrophe naturelle, épidémies, guerre, grèves, émeutes, etc...

L'agence Vixelleaccompagnement et l'agence locale déclinent toute responsabilité lors d'évènements tels que blessures, mort ou destruction de biens personnels dues à des actes de guerre, insurrections, actions militaires, révolutions ou évènements météorologiques / sismiques d'exception, survenues de façon indépendante de sa volonté. Tout événement imprévisible et insurmontable échappant au contrôle de l'agence locale constitue un cas de force majeure. Si les cas de force majeure adviennent, cela sera notifié au client le plus tôt possible. Du fait de catastrophes naturelles, révolutions, guerres, décisions d'état le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si le voyage ou le séjour est annulé ou écourté. Idem pour tout ce qui peut entraîner l'impossibilité de profiter de certaines prestations (ex : modification de l'itinéraire relative à une décision gouvernementale, manœuvre militaire...).

La fermeture de route, d'aéroport, de gare, de marinas et la suspension/suppression de train, avion, bateaux... dues aux décisions de transporteurs, d'administrations... ne sont pas pris en charge par l'agence et ne donnent pas lieu à indemnités.

ENCADREMENT

Les sorties snorkeling sont toujours **accompagnées par un ou deux guides**, qui seront à vos côtés dans l'eau. Cet accompagnement est compris dans le package.

Les encadrements sont obligatoires pour les N2 souhaitant descendre au-delà de 20 mètres.

Les encadrements effectués par un guide sont payants.

ALIMENTATION

La pension complète est comprise dans le prix de la croisière. En plus des trois repas principaux, un snack vous sera proposé en fin d'après-midi.

Si vous avez des allergies ou un régime particulier, il vous faudra nous le signaler en amont. Les chefs ont l'habitude de s'adapter et sauront ravir vos papilles, quelles que soient vos préférences !

Boissons non alcoolisées, chaudes ou froides, sont servies à volonté. Des biscuits sucrés ou salés sont aussi laissés à disposition tout au long de la journée.

HEBERGEMENT

Vous serez logés toute la semaine à bord d'un bateau de catégorie confortable.

Les cabines sont doubles, et disposent toutes d'une salle de bains privées et de la climatisation, réglable individuellement.

Il est possible de réserver une cabine spécifique (par exemple pour avoir la garantie d'un lit double plutôt que des lits jumeaux, ou d'être en pont supérieur).

Le bateau dispose de nombreux espaces de convivialité, de zones ombragées ou ensoleillées.

ACCUEIL ET TRANSFERTS

Accueil aéroport

En fonction des vols, l'accompagnateur vous accueillera soit à l'aéroport de Paris, soit à l'aéroport de Djibouti, soit sur le bateau.

Dans tous les cas, un représentant du croisiériste vous accueillera à l'extérieur de l'aéroport de Djibouti en vue du transfert.

Transferts

Les transferts se feront en minibus jusqu'à la marina afin d'embarquer sur le bateau.
(20 min)

Day use

Le bateau peut embarquer à partir de 17h.

Les voyageurs arrivant avant 17 heures seront transférés au Beach House ou à un hôtel pour une utilisation à la journée (frais supplémentaires). Un autre transfert viendra les chercher pour les conduire au port de départ vers 17h.

CHANGE

La monnaie locale est le Franc Djiboutien (DJF). Vous pouvez effectuer vos règlements par carte bancaire ou en euros.

Attention aux frais bancaires.

LEGISLATION ET SECURITE PLONGEE

Législation à Djibouti

Il n'existe pas de lois spécifiques concernant la profondeur à Djibouti. Toutefois, les limites de profondeur seront données par le directeur de la croisière et devra être rigoureusement respecté.

Toutes les certifications sont acceptées pour plonger en Mer Rouge (PADI, CMAS...)

Les profondeurs maximales autorisées pour les plongeurs loisirs sont donc 18, 30 et 40 mètres en fonction du niveau de certification

Pression de fin de plongée : 50 BAR au palier de sécurité et 30 BAR à la surface.

Temps de plongée incluant palier de sécurité : généralement 60 minutes Plongées guidées avec un système de binômes, 1 parachute de palier et 1 ordinateur obligatoire par plongeur

Stopper la dernière plongée 24 heures au moins avant de prendre l'avion.

Rappelez-vous de boire beaucoup d'eau pour prévenir la déshydratation. Participation aux briefings pré-plongée dispensés par les guides.

Les obligations

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine (document obligatoire datant de moins d'un an).

Toutefois, nous recommandons fortement un certificat médical délivré par un médecin fédéral ou un médecin du sport, notamment pour les personnes âgées de plus de 70 ans, les personnes souffrant d'une pathologie chronique ou devant faire l'objet d'une évaluation ou en cas d'accident de plongée antérieur. Le certificat médical devra préciser : le nombre de plongées par jour, la profondeur et durée maximales autorisés.

En cas de non délivrance de ce certificat médical, un questionnaire d'antécédents médicaux sera à remplir sur place par le plongeur. L'agence locale se réserve le droit de limiter le nombre de plongées, durée et profondeur du plongeur (sans qu'aucune contrepartie ne puisse être réclamée) Tout traitement médical doit impérativement être notifié à Vixelleaccompagnement lors de la demande de réservation.

- Carte de niveau de plongée justifiant du niveau et du nombre de plongées.

- Carnet de plongée en cas de formation effectuée pendant la croisière.
- Un ordinateur de plongée, un parachute de palier, un mode de signalisation de secours de surface (visuel et sonore).
- Présentation d'un justificatif d'assurance plongée en cours de validité.
- Une photocopie de passeport

Les moniteurs responsables à bord des bateaux, pourront interdire certaines plongées trop techniques à des participants n'ayant pas un niveau jugé suffisant. Cette décision pourra être prise pour la sécurité du client et des autres plongeurs et pour le bon déroulement de la croisière.

Les Niveaux de plongées et formations

- Seule la formation Nitrox est réalisable à Djibouti
- Toute formation est dispensée par un moniteur agréé CDWS (Chamber of Diving Water Sports) conformément à la réglementation locale Egyptienne.

PHARMACIE

Aucun certificat de vaccination n'est exigé à ce jour, même si les vaccins contre la fièvre jaune, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et l'hépatite A sont conseillés.

Prenez vos médicaments habituels, complétés par de l'aspirine et du paracétamol, un anti-diarrhéique (Diarsed, Imodium), un antiseptique intestinal (Ercéfuryl), un anti-vomitif (Vogalène Lyoc), une pommade anti-inflammatoire, des pansements adhésifs, de la Biafine.
Un anti-mal de mer (nausélib)

CLIMAT

La République de Djibouti est un pays de la Corne d'Afrique, limitrophe à la Somalie, l'Éthiopie et l'Erythrée.

Le climat est de type semi-désertique et chaud avec des températures élevées tout au long de l'année. Pourtant 2 saisons se distinguent, la saison chaude de mai à octobre (moyenne de 35°) où souffle des vents chauds venant du nord, et une saison plus tempérée de novembre à avril (moyenne 25°) qui apportent de rares pluies. C'est dans la région montagneuse, aux abords du Golfe de Tadjourah que l'on pourra profiter d'un climat plus doux.

A la croisée de la Mer Rouge et de l'Océan Indien, Djibouti offre une zone de plongées privilégiée et peu fréquentée. Les eaux poissonneuses, les récifs coralliens variés contrastent avec les montagnes désertiques entourant le fameux Golfe de Tadjourah et le détroit du Goubet. C'est entre novembre et janvier que l'on peut observer un grand nombre de requins baleine migrant dans la baie pour se nourrir.

DIVERS

DÉCALAGE HORAIRE **+ 1H EN HIVER**